

Le pouvoir temporel est-il nécessaire au Saint-Père ?

Oui, le Saint-Père a besoin d'un certain pouvoir temporel. Il doit être libre et indépendant dans le gouvernement de l'Eglise. Il doit être libre de parler, comme il l'entend, aux catholiques du monde entier, et libre aussi d'écouter ce qu'ils ont à lui dire. Il ne pourrait jouir de ces libertés s'il était soumis à la puissance d'un chef politique qui pourrait le jeter en prison, lui défendre de communiquer avec les évêques de la catholicité, ou tout au moins l'empêcher de s'élever contre ses injustices. Le Pape doit donc avoir certaines possessions qui lui soient propres afin de ne pas redouter les injustices d'un prince quelconque, et de pouvoir proclamer hardiment la vérité au monde entier, dénoncer les gouvernements hostiles à l'Eglise et décerner des éloges à ceux qui les méritent.

Notons bien que nous ne déterminons pas les possessions que le Pape devrait avoir ; nous disons simplement qu'il devrait posséder quelques domaines qui lui permettraient de conserver son indépendance, et ces domaines, en justice, devraient être ceux qu'on lui a enlevés. Les Etats Unis offrent un exemple qui démontre que le Pape a besoin d'un pouvoir indépendant. Chaque Etat faisant partie de la Confédération Américaine forme par lui-même un gouvernement autonome, ayant son gouverneur, sa législature, ses lois propres, etc., et au-dessus de tous ces Etats, il y a le gouvernement des Etats-Unis avec son Président. A l'origine, les membres du gouvernement fédéral des Etats-Unis s'assemblaient pour traiter des affaires de la nation, tantôt dans un Etat, tantôt dans un autre, quelquefois à New-York et quelquefois en Pensylvanie, etc. Mais ils reconnurent bientôt que pour être indépendants de ces petits Etats et rendre justice à tous, ils devaient avoir un territoire propre, indépendant de tout Etat, et c'est alors qu'on choisit Washington avec un territoire adjacent de dix milles carrés, appelé maintenant district de Colombie, et où le gouvernement des Etats-Unis exerce librement ses droits et ses devoirs. Le Saint-Père est, de la même manière, au-dessus de tous les gouvernements du monde en matière de religion, de justice et de droit ; et comme le gouvernement des Etats-Unis est appelé à décider sur les droits respectifs de chaque Etat, de même le Saint-Père est appelé quelquefois à se prononcer sur les droits des différents gouvernements, ce qu'il ne peut faire avec une justice égale pour tous, s'il n'est indépendant de chacun d'eux.

Le pouvoir temporel des Papes est de plus très utile à l'Eglise, en ce que le Saint-Père peut employer les revenus de ses posses-